



L'ANCRE ET LA GRENADE

AMICALE DE BRETAGNE DES ANCIENS ET
VEUVES DE LA GENDARMERIE MARITIME

N° 72 – OCTOBRE 2024



Prévôts et Archers de la marine

Ils feront leurs chevauchées par les côtes et grèves et ports de nos mers. S'informeront des crimes qui s'y commettent, nettoieront icelles de voleurs et pirates. Poursuivront les déserteurs des armées navales, leur feront faire leur procès, avec pouvoir de main-forte pour l'exécution des arrêts et commissions amenés pour le fait de la Marine.

Édit de septembre 1648

LE MOT DU PRÉSIDENT

Absentes depuis huit ans, les fêtes maritimes de Brest ont redonné du baume au cœur aux brestois mais aussi à tous les amoureux de la mer venus d'ailleurs et qui furent nombreux.

Ce fut un grand bonheur malgré les instabilités politiques du moment de pouvoir se rencontrer et de vivre ensemble cet évènement.

Nous avons par ailleurs continué à vivre de grands moments en 2024, et en dépit de quelques incertitudes de sécurité, les jeux olympiques auront pris une grande place dans notre quotidien, nos camarades de l'active ayant été très largement sollicités à cette occasion.

Pour nous les retraités qui avons vécu tout cela, il nous faut continuer de ne jamais rompre l'amitié qui nous lie depuis des décennies, sans oublier de continuer d'aller de l'avant dans notre existence. Restons fidèles à ce qui a motivé la création de notre amicale qui aura 40 ans en 2025 et n'oublions jamais qu'elle a rapproché les hommes et les femmes afin qu'ils se reconnaissent davantage dans une fraternité certaine.

Cela fait maintenant 22 ans que je préside notre amicale et durant toutes ces années, j'ai toujours voulu conserver cette amitié qui nous unit et qui ne demande qu'à continuer. J'ai maintenant atteint cet âge certain, avec une santé précaire parfois, et il me serait agréable de passer la main afin que l'amicale subsiste.

COMMUNIQUÉ

A chaque parution du bulletin de l'amicale « l'ancre et la grenade », le groupement de Brest nous en facilite la transmission au commandant de la gendarmerie maritime et aux unités des autres groupements. Merci au commandant du groupement de l'Atlantique.

Cette année, le général de division BLANCHARD, commandant la gendarmerie maritime nous a transmis ce message :

« Merci pour cet envoi et pour votre investissement avec votre équipe pour faire vivre les liens entre les retraités GMAR et l'active au-delà de la seule Bretagne d'où vous agissez principalement »

Bien amicalement.

Merci Mon Général.



PRÉSIDENT :

Gérard SOUDRON

34 rue Franchet

D'Esperey

29200 Brest

Téléphone :

02 98 49 73 52

Messagerie :

Soudron.gerard@neuf.fr

Rédaction Gilbert AUBLÉ

Adresse
21 rue des Bleuets
29850 Gouesnou

Téléphone
06 86 64 98 80

Messagerie
gilbertauble@wanadoo.fr

Site internet
Http:// amicaledebretagne.
e-monsite.com

L'association a pour seule vocation de regrouper les anciens militaires et leurs familles ayant servi dans la gendarmerie maritime ainsi que les veuves, et de créer des liens d'amitié et de solidarité entre les membres.

L'ACTUALITÉ DE L'AMICALE

LA GAZETTE DE ROSPORDEN :

Nous étions vingt-quatre amicalistes à partager le repas organisé le dimanche 7 avril 2024 à l'occasion de la traditionnelle sortie de printemps. Si nous étions trente inscrits pour cette rencontre, l'effectif s'est réduit quelques jours avant pour des raisons de santé et tout est rentré dans l'ordre pour nos camarades qui étaient concernés. Nous nous sommes retrouvés au restaurant « l'Otentik » à Rosporden (29) où un accueil particulièrement chaleureux nous a comme à l'habitude été réservé et l'excellent repas qui nous a été proposé fut apprécié de tous.



Nous avons mis à profit cette rencontre pour remettre à notre camarade Alain BRUANT, la médaille de bronze de la Défense Nationale avec agrafes « DÉFENSE » et « ESSAIS NUCLÉAIRES » qui lui a été décernée par le ministre des Armées à titre exceptionnel, « pour services particulièrement honorables rendus à la Nation ». Bravo Alain.



C'est toujours avec autant de plaisir que ce moment de convivialité et de franche camaraderie a été partagé et nous pouvons saluer particulièrement la présence de camarades qui n'ont pas hésité à faire le voyage depuis Rennes (35) et même depuis Yvetot (76) en Haute Normandie pour cette occasion.



Ce ne sont pas les sujets qui ont manqué et ont ainsi alimenté les conversations animées jusqu'au bout nous rappelant cependant trop vite qu'il était déjà temps de se quitter, sans oublier de se donner rendez-vous au mois d'octobre prochain pour l'assemblée générale.

Ce fut une fois de plus une belle journée d'amitié où l'esprit de camaraderie a prévalu.

NÉCROLOGIE

Nous rendons hommage à nos camarades disparus depuis la parution du dernier bulletin (n°71) et nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles.

Camarades amicalistes :

- GUILLERMOU, François, gendarme, 86 ans, le 23 avril 2024 à Landéda (29).
- CHABERT, Jean, 92 ans, chef d'escadron, le 7 septembre 2024, Toulon (83).
- CHIQUER, Jean-Marie, 83 ans, le 14 septembre 2024, Plougastel-Daoulas (29).

Camarades non amicalistes :

- LEROUX, Michel, adjudant-chef, le 22 juillet 2024, Toulon (83).
 - LEVEC, Joël, 86 ans, 7 août 2024, Brest-Landivisiau (29).
 - GUILLOU, Yvon, 80 ans, 29 octobre 2024, Plourin les Morlaix (29).
-

MISE À L'HONNEUR



Le 24 avril 2024, le ministre des armées a octroyé la médaille de la défense nationale échelon bronze, à titre exceptionnel avec agrafes « DÉFENSE » et « ESSAIS NUCLÉAIRES » à notre camarade **Jean-Luc GRAIZEAU**.

En juillet 1968, Jean-Luc s'est engagé dans la marine nationale au sein de laquelle il servira pendant 7 années, jusqu'au grade de quartier-maître de 1ère classe. Avec sa spécialité de fourrier-boulangier, il servira sur la frégate lance-engins Suffren, les escorteurs d'escadre Chevalier Paul et Kersaint, le BSL Rhône et la goélette Belle Poule. Il effectuera également deux séjours de longue durée dans le Pacifique, l'un sur la base de Mururoa et l'autre sur l'atoll de Fangataufa, où il connaîtra plusieurs essais nucléaires.

Il intègre la gendarmerie maritime en 1975 où il servira jusqu'en 1989 essentiellement comme motocycliste au sein des BMSL (brigades maritimes de surveillance du littoral rebaptisées plus tard BSL), et sera affecté entre autre à Rochefort sur mer, Lann Bihoué, Dakar et Cherbourg. Il effectuera ensuite une seconde carrière dans le secteur civil.

Titulaire de la médaille d'argent de la défense nationale avec agrafe 'GENDARMERIE NATIONALE', cette nouvelle décoration de création récente lui a été octroyée par le ministre des armées « **en reconnaissance des services particulièrement honorables rendus à la nation** » alors qu'il servait dans la marine nationale.

Pour cette distinction particulière, nous lui adressons nos sincères et amicales félicitations.



Le 28 juin 2024, le ministre des armées a octroyé la médaille de la défense nationale échelon bronze, à titre exceptionnel avec agrafes « DÉFENSE » et « ESSAIS NUCLÉAIRES » à notre camarade **Jean-Pierre HENRY**.

Engagé volontaire dans la marine nationale, Jean-Pierre rejoint le CFM Hourtin le 3 août 1961. Après sa formation de base (apprenti marin et cours CPER) et de spécialité à Porquerolles, il sert comme détecteur lors de ses affectations sur l'escorteur rapide Le Picard et de nouveau à l'école des détecteurs à Porquerolles. Il terminera son contrat le 3 août 1964 avec le grade de quartier-maître de 1ère classe.

Ayant exercé la profession de géomètre pendant plusieurs années, il est admis en gendarmerie et intègre l'école préparatoire de gendarmerie de Chatellerault le 6 octobre 1970. Il connaîtra à l'issue de son stage de nombreuses affectations et expériences au sein de la gendarmerie mobile jusqu'en 1974, la gendarmerie départementale jusqu'en 1977 et finalement la gendarmerie maritime.

Motocycliste, officier de police judiciaire, navigateur chef de quart, il sert ainsi en escadron de gendarmerie mobile en région parisienne, en brigade territoriale, en brigade et peloton motorisés dans le département de la Sarthe. La gendarmerie maritime le conduira par ailleurs entre autres à Paris, à Toulon, à Lanvéoc-Poulmic, à Cherbourg, à Rochefort sur mer, en Guyane, à Lorient, en Nouvelle-Calédonie, à Anglet, en Polynésie et à Concarneau. Il servira notamment sur les patrouilleurs Violette, le Trident, la Pétulante, la Mascareigne, l'Épée et sur les vedettes Réséda et Bellis, comme navigateur, officier en second et commandant.

Il quitte le service actif le 2 septembre 1998 avec le grade d'adjudant-chef et est titulaire de la médaille militaire et de la médaille d'or de la défense nationale avec agrafe « GENDARMERIE NATIONALE ». Il reprendra une activité de géomètre dans un cabinet d'expertise pendant une dizaine d'années.

La médaille de création récente lui a été octroyée par le ministre des armées « **en reconnaissance des services particulièrement honorables rendus à la nation** » alors qu'il servait en Polynésie et qu'il a participé aux délicates opérations de démantèlement des installations nucléaires de Mururoa de 1994 et 1997, ayant participé notamment à la saisie et restitution des navires MV Greenpeace et Rainbow Warrior II,

Pour cette distinction particulière, nous lui adressons nos sincères et amicales félicitations.



Le 12 avril 2024, Monsieur **Jean JAOUEN**, ancien gendarme maritime et doyen de notre amicale à laquelle il est toujours fidèle, fêtait son 102ème anniversaire. Pour l'occasion, une sympathique réunion a été organisée à l'EHPAD « les Hermines » à Lanester (56) où il séjourne.

Monsieur **JAOUEN** a entre autre servi à trois reprises en gendarmerie maritime à Lorient où il a terminé sa carrière à la sûreté maritime en 1977 avec le grade de Mdl-chef.

Au nom de l'amicale, nous lui renouvelons nos vœux les plus sincères et nous remercions chaleureusement le major Bruno TROMEUR, commandant la BSL de Lorient, qui était présent pour cet anniversaire, représentant ainsi notre amicale et contribuant à maintenir l'esprit de camaraderie qui nous est cher.



A l'occasion du 11 novembre 2024, une cérémonie a été organisée au profit des résidents de l'EHPAD « les Hermines » de Lanester sous le patronage de la fondation des Bleuets de France. Notre fidèle doyen, monsieur **Jean JAOUEN**, ancien combattant, assistait à la cérémonie, accompagné du major Bruno TROMEUR, commandant la BSL de Lorient, représentant une fois encore notre institution et l'amicale.

Nous remercions une nouvelle fois le major TROMEUR pour sa disponibilité et l'esprit de camaraderie dont il fait preuve en toutes circonstances à l'égard de l'amicale et de nos anciens.

Merci Major.

L'ACTUALITÉ DES UNITÉS D'ACTIVE

L'école des officiers de la Gendarmerie devient l'académie militaire de la Gendarmerie nationale

L'école des officiers de la Gendarmerie nationale, l'EOGN change de nom et s'appellera à compter du 1er septembre l'académie militaire de la Gendarmerie nationale. L'arrêté a été publié au Journal officiel du 13 août 2024. C'est un changement historique depuis la création de l'EOGN. Créée en 1918, elle est installée depuis 1945 à Melun, en Seine-et-Marne. L'EOGN est une des cinq grandes écoles militaires françaises avec l'académie militaire de Saint-Cyr Coetquidan, l'école polytechnique, l'École de l'air et l'École navale.

(La voix du gendarme 24 août 2024)

Au terme d'un long mandat, le général d'armée Christian Rodriguez pose le képi



(Photo A/C Fabrice Bourdeau Sirpag)



(Photo A/C Fabrice Bourdeau Sirpag)



(Photo A/C Fabrice Bourdeau Sirpag)



(Photo A/C Fabrice Bourdeau Sirpag)

Cette cérémonie d'adieu aux armes est une occasion très rare de voir la Gendarmerie rassemblée au grand complet avec tous ses grands commandeurs et ses détachements (seize) représentant les spécialités et métiers de l'Arme : gendarmeries départementale et mobile, Garde républicaine, écoles de Gendarmerie, GIGN, Gendarmerie maritime, Gendarmerie de l'Air, Gendarmerie des transports aériens, forces aériennes de la Gendarmerie, commandement de la Gendarmerie prévôtale, Gendarmerie de l'armement, Gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires, centre national d'instruction cynophile de la Gendarmerie, gendarmerie de haute montagne, motocyclistes des escadrons départementaux de sécurité routière et réservistes.

(La voix du gendarme 26 septembre 2024)

Le général d'armée **Christian Rodriguez**, directeur général de la Gendarmerie depuis novembre 2019, a effectué ses adieux aux armes ce lundi 23 septembre 2024 aux Invalides. Il rejoint la deuxième section à compter de dimanche soir 29 septembre. À partir de lundi matin, en attendant la nomination d'un nouveau DGGN qui devrait intervenir sous une douzaine de jours, le chef des gendarmes par intérim sera le général de corps d'armée André Petillot, major général.

C'est sous la pluie et avec un nouveau ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau qui effectuait sa première sortie à l'issue du premier conseil des ministres de l'ère Michel Barnier, que le général d'armée Christian Rodriguez a quitté le service actif au terme d'un parcours de 41 ans au service de la France.

Symboliquement, il a touché une dernière fois le drapeau de la Gendarmerie et nul doute que l'émotion était au rendez-vous après ce mandat de cinq ans, le plus long d'un directeur général depuis qu'un général commande l'Arme. Christian Rodriguez, aura en effet été le chef des gendarmes pendant presque cinq ans.

Le Général **Hubert Bonneau**, 58 ans, a été nommé Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN) par décision du Conseil des ministres du 31 octobre 2024, pour une prise de fonction le lundi 4 novembre 2024 et sera élevé au rang et appellation de général d'armée à la même date.



Originaire de Brest, il fait ses études au lycée militaire de la ville, le Lycée Naval. Après deux ans de corniche au Prytanée national militaire de La Flèche (1984-1986), il entre à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1986. Il en est diplômé en 1989.

À l'issue de sa formation à l'Académie Militaire de la Gendarmerie Nationale (ex EOGN) de Melun, il commande un peloton à l'escadron de gendarmerie mobile de Luçon, en Vendée en 1990. En 1991, il devient officier adjoint à l'Escadron parachutiste d'intervention de la Gendarmerie nationale (EPIGN) à Versailles-Satory. Il en prend le commandement en 1995.

En 1998, il prend le commandement de la compagnie de gendarmerie départementale de Papeete en Polynésie française.

En 2001, il devient instructeur à l'École des officiers de la Gendarmerie nationale à Melun (Seine-et-Marne).

Après son passage à l'École de guerre à Paris, il commande la section de recherches de la Gendarmerie départementale à Rennes (Ille-et-Vilaine) de 2004 à 2007.

En 2007, il prend le commandement du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud.

En 2011, il intègre le Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN). Il en prend le commandement le 1er septembre 2014, succédant au général Thierry Orosco.

Le 7 juillet 2016, il est promu au grade de général de brigade, avec prise d'effet au 1er août 2017

Le 3 avril 2017, il est nommé directeur de la sécurité diplomatique du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il est nommé général de division le 1er février 2019.

Le 3 avril 2020, il est nommé directeur des opérations et de l'emploi de la Gendarmerie nationale. Il est élevé aux rang et appellation de général de corps d'armée à la même date.

Le 1er septembre 2022, il est nommé commandant de la région de gendarmerie de Bretagne, et commandant de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest.

Par décision du Conseil des ministres du 31 octobre 2024, il est nommé Directeur général de la gendarmerie nationale avec prise de fonction le lundi 4 novembre 2024, date à laquelle il sera également élevé au rang et appellation de général d'armée.

Réunion du groupe de liaison du CFMG à Paris



Le 14 octobre 2024, le ministre de l'intérieur a reçu le groupe de liaison du conseil de la fonction militaire gendarmerie (CFMG). Cette réunion a été l'occasion pour le ministre de présenter ses orientations mais également pour les représentants du corps social de rappeler les préoccupations de la gendarmerie notamment sur le budget à venir.

Le ministre connaît la gendarmerie maritime et croise la VCSM de La Rochelle à l'île d'Yeu où il possède des attaches.



Le 5 novembre 2024, la commission des finances, dont le sénateur PAUL du Finistère, a procédé à l'audition du groupe de liaison du CFMG, dont le major Bruno TROMEUR de la gendarmerie maritime est membre.

Le budget 2025, l'immobilier en gendarmerie, le schéma d'emploi avec les effectifs pour la création des nouvelles brigades, les crédits réserves, la situation en Manche et Mer du Nord avec l'immigration clandestine sont autant de sujets parmi d'autres qui ont été évoqués et développés.

GROUPEMENT DE L'ATLANTIQUE

La cheffe d'escadron Flavie VAMPOUILLE à la tête de la compagnie de Lorient



Le 4 septembre 2024, la cheffe d'escadron Flavie VAMPOUILLE a été installée officiellement dans ses fonctions de commandante de la compagnie de gendarmerie maritime de Lorient.

Lors d'une prise d'armes organisée à la caserne du Scorff à Lorient, le colonel Pierre-Damien IGAU, commandant le groupement de gendarmerie maritime de l'Atlantique a présenté et fait reconnaître la nouvelle commandante de compagnie aux personnels rassemblés et représentant les unités de la compagnie.

Issue du recrutement universitaire option mathématiques, la cheffe d'escadron VAMPOUILLE a intégré l'école des officiers de gendarmerie de Melun en 2008. A l'issue de sa formation elle a été affectée à l'escadron de gendarmerie mobile de Decize (58) de 2010 à 2014.

De 2014 à 2016, elle est nommée adjointe au commandant du département analyses stratégiques du service central de renseignement criminel de la gendarmerie dont elle prend le commandement de 2017 à 2019 après avoir suivi un cycle d'études scientifiques et techniques, master II « data sciences et business analytics » à central Paris et ESSEC business school de 2016 à 2017.

De 2019 à 2024, elle est manager de projet d'accélération à l'agence de l'innovation de défense et elle prend le commandement de la compagnie de gendarmerie maritime de Lorient le 1er septembre 2024.

Au nom de l'amicale, nous adressons à la cheffe d'escadron Flavie VAMPOUILLE nos vœux les meilleurs de satisfaction et de réussite dans le beau commandement qu'elle se voit confier.

GROUPEMENT DE LA MÉDITERRANÉE

La flamme olympique arrive à Marseille le 8 mai 2024

La Flamme olympique, partie d'Athènes le 27 avril avec une équipe de protection Gendarmerie maritime à bord (voir post précédent) est arrivée à Marseille le 8 mai 2024. Cet événement a été l'occasion d'une grande parade nautique avant l'accostage et l'allumage de la vasque, signe du début du « parcours de la Flamme » avant l'ouverture officielle des jeux à Paris le 26 juillet 2024.

Le groupement de Gendarmerie maritime de Méditerranée (GGMARMEDI), sous l'autorité du Préfet maritime de Méditerranée, a largement participé au dispositif de sûreté maritime et a dirigé les opérations de sécurisation dans les rades Nord et Sud de Marseille, avant l'entrée du Belem dans le Vieux Port de Marseille et son passage sous l'autorité de la préfecture de police de Marseille.



Ce dispositif de sécurité n'impliquait pas moins d'une dizaine d'administrations et organismes différents : Gendarmerie maritime, départementale, Affaires maritimes, Marine nationale, Bataillon des fusiliers marins de Toulon, GIGN, Police nationale, Police municipale de Marseille, Phares et Balises, sans compter les moyens de secours et santé attenants (Bataillon des marins-pompier, SNSM, SMUR-mer, CROSS...). En tout, ce sont 36 moyens nautiques de l'Etat (et ville de Marseille) qui étaient sur l'eau pour assurer la sûreté maritime lors de cet événement de portée mondiale.



Le GGMARMEDI, renforcé par le Centre national d'instruction de la GMAR (CNIGM) de Toulon, a engagé pour l'occasion, pendant 3 jours, 130 personnels, le patrouilleur Jonquille, les 3 vedettes de Marseille, St Raphaël et Sète, une vedette légère, 4 semi-rigides puissants d'intervention et 6 semi-rigides rapides. L'ensemble de ces moyens et l'engagement des équipes a permis que les opérations se déroulent au mieux afin que l'évènement conserve jusqu'au bout son caractère festif.

Bravo ! (Facebook GROUPGENDMAR Toulon 28 mai 2024)



Du 25 juillet au 9 août, la gendarmerie maritime assure la sécurisation du plan d'eau de la rade de Marseille, aux côtés d'autres administrations, dans le cadre des épreuves de voile des jeux Olympiques.

Un poste de commandement maritime, sous l'autorité du préfet maritime, coordonne les différents acteurs de la sécurité et de la sûreté du plan d'eau.

La cellule police en mer du poste de commandement, sous l'autorité du colonel Frédéric MARC commandant de groupement de la gendarmerie maritime de la Méditerranée, conduit le dispositif composé de 223 personnels des administrations dont 130 gendarmes maritimes sous la houlette du lieutenant colonel Frédéric BOSSUYT.

L'engagement des unités permet ainsi de sanctuariser les zones de course afin de permettre le déroulement des épreuves dans les meilleures conditions de sécurité. (Facebook GROUPEGENDMAR Toulon 7 août 2024)



Le jeudi 1er août 2024, le capitaine Fabien SANSON commandant le patrouilleur Jonquille de la gendarmerie maritime engagé sur le dispositif de sécurisation des jeux Olympiques à Marseille a reçu à bord plusieurs autorités de la gendarmerie qui se sont déplacées sur le site des épreuves de voiles.

Parmi celles-ci, le général de corps d'armée André Petillot, major général de la gendarmerie nationale, le colonel Marie-Laure PEZANT, porte parole de la gendarmerie nationale, accompagnés du général Régis BLANCHARD, commandant de la gendarmerie maritime et du colonel Frédéric MARC, commandant le groupement de la gendarmerie maritime de la Méditerranée, ont pu avoir un temps d'échange fructueux avec l'équipage autour des missions du patrouilleur pendant ces JO et au-delà.

(Facebook GROUPEGENDMAR Toulon 8 août 2024)



Le 7 août 2024, la gendarmerie maritime a conduit une parade qui s'est déroulée sur le plan d'eau de Marseille aux côtés des administrations participant au dispositif particulier de sûreté maritime des épreuves de voile des Jeux Olympiques à Marseille : affaires maritimes, police nationale, police Municipale, gendarmerie départementale, douane et la marine nationale.

Coopération avec la Guardia di Finanza italienne.



Du 7 au 11 juillet 2024, la gendarmerie maritime a participé aux festivités des 250 ans de la Guardia di Finanza italienne. Ainsi, le patrouilleur Jonquille a rejoint Gaeta le 7 juillet, rejoint le 9 par le commandant en second du groupement de gendarmerie maritime de la méditerranée.

L'emploi du temps a été bien cadencé entre un peu de relâche, des répétitions pour la parade nautique et la visite des sites écoles de de la Guardia di Finanza à Gaeta les 8 et 9; puis, les 10 et 11, une parade navale grandiose et une conférence maritime internationale.

Nous avons été très bien reçu et les échanges ont été très sympathiques et instructifs.

Le commandant de la Guardia di Finanza a salué notre présence et la prestation de la Jonquille qui a parfaitement tenu sa place dans la formation navale.

Côté français, il y avait également la douane avec la DF25 de Bastia ainsi que le directeur régional garde côte des douanes de la Méditerranée. (Facebook GROUPGENDMAR Toulon 6 août 2024)

Départ du commandant de groupement



En septembre, le colonel MARC, commandant le groupement de gendarmerie maritime de la Méditerranée part vers de nouvelles fonctions à la Division des opérations à HOUILLES.

À cette occasion, le colonel MARC a organisé un moment de convivialité le vendredi 5 juillet, en présence du préfet maritime, des autorités administratives, judiciaires et des militaires du groupement.

Il a tenu à remercier tous nos partenaires et à saluer l'action des gendarmes maritimes.

Un commandement intense et riche en événements avec les Jeux Olympiques et les 80 ans du débarquement en Provence à venir.

(Facebook GROUPGENDMAR Toulon)

GROUPEMENT DE LA MANCHE ET MER DU NORD

Opérations de secours en mer

Samedi 30 mars 2024, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez est informé que plusieurs embarcations de migrants se trouvent en difficulté dans le détroit du Pas-de-Calais (62).

Dans la matinée, le CROSS Gris-Nez engage le **patrouilleur côtier de Gendarmerie maritime (PCG) Armoise**, pour secourir une embarcation en difficulté au large de Bray Dunes (59). Une fois sur zone, l'équipage de l'Armoise constate que l'embarcation est en avarie moteur. L'équipage récupère alors **55 personnes** puis dépose les naufragés à quai au port de Dunkerque (59) où ils sont pris en charge.

Mercredi 1er mai 2024, dans la matinée, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez est informé par le sémaphore de Dieppe qu'une embarcation de migrants se trouve au large de Dieppe (76). Le CROSS Gris-Nez engage, dans un premier temps, la vedette SNS 080 *Notre Dame de Bonsecours* de la station SNSM de Dieppe, en exercice dans la zone, pour vérifier la situation de l'embarcation. La vedette de la SNSM est ensuite relevée par **la vedette côtière de surveillance maritime Yser de la Gendarmerie maritime**. L'Yser porte secours à l'embarcation, en difficulté, dans l'après-midi. L'équipage **récupère 66 naufragés** dont des femmes et des enfants. Les naufragés sont ensuite déposés au port de Dieppe où ils sont pris en charge par les services de secours terrestres et la police aux frontières.

Dans la nuit du jeudi 06 juin 2024, une embarcation de migrants en difficulté située au large de Dunkerque (59) est signalée au CROSS Gris Nez.

En fin de nuit, la **VCSM Oyapock de la gendarmerie maritime** indique qu'une embarcation de migrants se trouve à l'arrêt en face de la plage, à proximité du port de Dunkerque.

Une fois à proximité, une personne à bord de l'embarcation demande assistance le moteur étant toujours en panne. Le VCSM Oyapock **récupère 25 personnes**, avant que le moteur ne redémarre. Les autres personnes présentes à bord de l'embarcation de migrants refusent l'assistance proposée. Compte tenu des risques de chute à la mer ou de blessures encourus pour les personnes en cas d'intervention contrainte, le choix est fait de les laisser poursuivre leur route. Compte tenu des risques Le reste des passagers poursuit sa route.

Dans la matinée du jeudi 29 août 2024, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez est informé qu'une embarcation de migrants en difficulté se trouvant au large de Petit-fort- Philippe (59), requiert une assistance. Le CROSS engage immédiatement **la vedette côtière de surveillance maritime (VCSM) de la gendarmerie Oyapock** pour sécuriser l'embarcation. Une fois la VCSM sur place, cette dernière constate que des passagers de l'embarcation réclament une assistance d'urgence. L'équipage met alors à l'eau son semi-rigide et **récupère 28 personnes**.

Les jeux olympiques d'été ont nécessité une très forte présence de la gendarmerie maritime sur le plan d'eau méditerranéen et les unités ont répondu sans faille aux nombreuses sollicitations.

L'ordre et la sécurité ont été ainsi assurés en toutes circonstances pour le bon déroulement de l'évènement de portée mondiale sous la direction et le contrôle du préfet maritime, responsable de l'action de l'état en mer et en parfaite harmonie avec les différentes administrations y contribuant.

Dans le même temps, dans l'espace maritime plus septentrional et comme l'indiquent les quelques comptes rendus non exhaustifs ci-dessus, les unités de la gendarmerie maritime de la Manche et de la Mer du Nord interviennent au quotidien, jour et nuit, dans des circonstances certes moins ludiques, pour faire face aux nombreuses situations dramatiques liées au phénomène de l'immigration. Comme nous le savons, il s'agit d'un autre volet de l'action de l'État en mer relevant de l'autorité du préfet maritime et à laquelle participent sans relâche les nombreuses autres unités des diverses administrations et de la marine nationale.

La noblesse de ces actions ne doit échapper à la reconnaissance de personne et pour sa part, la gendarmerie maritime confirme qu'elle est et reste en toutes circonstances une « force humaine ».